CSE (SSCT) : RENOUVELLEMENT

OBJECTIF(S)

Permettre aux représentants du personnel au CSE/CSSCT :

- D'assurer efficacement leurs missions.
- De développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels.
- De développer leur capacité à analyser les conditions de travail.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel élu CSE/CSSCT.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

DURÉE

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 8 stagiaires.

PROGRAMME

Afin de répondre aux besoins de chacun, nous vous proposons une formation "à la carte".

Vous pouvez, selon vos préférences, choisir 3 modules de formation (21h), parmi les 5 de la formation initiale, en les choisissant dans votre panier lors de l'inscription.

Vous pouvez donc choisir :

- Module "posture, rôle et moyens d'action" (Positionnement du CSE)
- Module "évaluations des risques et DUERP" (Analyse des risques du CSE)
- Module "Analyse du travail et enquête" (Action du CSE)
- Module "Ecosystème de prévention et veille" (Entourage du CSE)
- Module "Information / consultation" (Action collective)

Ce module est en cours de programmation, vous ne pouvez pas vous inscrire.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Séances de formation en salle.

Étude de cas concrets.

Exercices pratiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 8 stagiaires.
Livret et Diaporama.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

ÉVALUATION

CONSIGNES PARTICULIÈRES